

Coût estimatif de l'opération

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
maitrise d'œuvre				
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
DAAT		1 500,00 €		
Sous-total MOE/Études		1 500,00 €		
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
isolation sous toiture		8 771,50 €		8 771,50 €
remplacement menuiseries		38 891,54 €		38 891,54 €
travaux toiture et remplacement fenêtres de toit		4 297,00 €		4 297,00 €
remplacement chaudière fioul par chaudière gaz		21 690,89 €		21 690,89 €
Sous-total travaux ou acquisitions		73 650,93 €		73 650,93 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		75 150,93 €		73 650,93 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				
DETR				
DSIL			32 000,00 €	42,58%
FNADT				
Autres aide État				
Conseil régional				
Conseil départemental	FSPL		14 600,00 €	19,43%
EPCI	Fonds de Concours		13 500,00 €	17,96%
CAF				
Sous-total aides publiques			Taux de financement public	
			60 100,00 €	79,97%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques				
Part de la collectivité	Fonds propres		15 050,93 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
Participation du maître d'ouvrage			15 050,93 €	20,03%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			75 150,93 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à :

Signature (nom et qualité) et cachet

Le :